



Association Membre de



**DESCRIPTION DE POSTE D'UN ANIMATEUR DANS LE CADRE DU
PROJET « AMELIORATION DE LA COUVERTURE VACCINALE ET A LA
SURVEILLANCE DES MEV DANS LA MUNICIPALITE DE BUJUMBURA (District
sanitaire de Mairie, Mairie Nord et Mairie Centre) »**

Poste	Animateur communautaire
Service	Département des Programmes
Superviseur direct	Chef de projet
Autres superviseurs indirects	Chef du département des programmes et Directrice Exécutive
Liens professionnels	
Lieu d'affectation	Bujumbura
Durée du contrat	Déterminée

1. FONCTIONS GENERALES

- Travailler avec les GASCs sur les questions d'amélioration de la couverture vaccinale
- Encadrer les jeunes qui sont à l'école ou en dehors de l'école et faciliter leurs accès à l'information et aux services de SSR de qualité en utilisant des approches innovatrices et adaptes aux jeunes, y compris les approches telles que décrites dans le programmes conjoint
- Travailler avec les autorités locales et la communauté pour améliorer et renforcer un environnement favorable à la vaccination au niveau communautaire.

2. TACHES ET RESPONSABILITES

Sous la supervision directe de la Directrice des programmes, l'animateur aura comme tâches de :

- Identifier les barrières entravant l'élargissement de la couverture vaccinale en collaboration avec les responsables des GASCs et des titulaires des CDSs dans les communes ciblées par le programme ;
- Organiser une réunion de sensibilisation/mobilisation des divers intervenants de la zone d'intervention sur le programme et sur l'importance de la vaccination.
- Appuyer le GASC dans l'analyse, la validation des données et la planification communautaire sur la vaccination ainsi que la transmission des rapports mensuels d'activités communautaires complets et à temps au CDS
- Organiser dans chaque commune de la zone d'intervention une formation des ASC sur les techniques de communication et l'importance de la vaccination en faveur des enfants de 0 à 23 mois, (formation de 283 ASC pendant 1 jours).
- Dénombrer par tranche d'âge les enfants âgés de : 0-11 mois ; 12-23 mois et 24-59 mois.
- Appuyer les CDS dans la triangulation mensuelle des données de vaccination
- Recruter/positionner par district des staffs qui vont coordonner les activités du programme

- Transmettre mensuellement au GASC le feedback du rapport d'analyse des données de vaccination du CDS
- Mener la supervision trimestrielle des activités des ASC/GASC
- Organiser une réunion mensuelle avec tous les ASC du DS Sud pour analyser les données de vaccination de routine et de surveillance du mois antérieur
- Produire les rapports des activités réalisées au niveau du district dans le cadre du projet
- Exécuter tout autre tâche lui confier par la hiérarchie.

3. PROFIL ET EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

- Avoir un diplôme de niveau A2 (Technicien médical ou assistant sociale ou équivalent au minimum).
- Disposer un permis de conduire biométrique catégorie A
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans de travail avec les FOSA et le système sanitaire.
- Avoir une expérience professionnelle minimum de 3 ans en animation communautaire sur les thématiques de santé sexuelle et reproductive intégré, de prévention, prise en charge médicale des VBGs et suivi des activités de terrain,
- Avoir une expérience d'au moins une année dans la mise en œuvre des projets communautaires.

4. CONNAISSANCES ET COMPETENCES TECHNIQUES

- Compétences en communication pour le changement social et communication pour le changement de comportement,
- Capacité de travailler en équipe,
- Compétences et connaissances sur les approches transformatrices du genre au niveau communautaire,
- Connaissance en informatique (Word, Excel, power Point),
- Connaissances des approches d'éducation des communautés sur la santé sexuelle et reproductive,
- Maitrise des politiques nationales sur l'offre des services SSR adaptés aux adolescents et des jeunes,
- Avoir une excellente communication en Kirundi et français écrites et parlée, bonne connaissance de l'anglais constitue un atout.

5. AVANTAGES ET REMUNERATION

Conformément aux statuts du personnel

